Université Paris Cité

Master Cinéma et Audiovisuel – Parcours : Etudes cinématographiques

ARTS, LETTRES, LANGUES

Présentation

Le parcours « Études cinématographiques » s'inscrit dans la continuité de la licence Arts du spectacle, parcours « Études cinématographiques ». Sa vocation est de couvrir largement le champ de l'histoire, de l'esthétique et de la théorie du cinéma et des médias, dont elle prend en compte tant les aspects historiques que les évolutions récentes.

Le parcours rassemble une équipe d'enseignants chercheurs dont les domaines de compétence sont variés : esthétique et histoire du cinéma, histoire et archives, cinéma et arts visuels, histoire de l'art et art contemporain, cinéma américain classique et contemporain, cinématographies européennes, cinémas asiatiques, approches théoriques, historiques et culturelles des genres cinématographiques, etc. Tous les enseignants sont des chercheurs actifs et engagés, qui associent les étudiant.e.s à leurs entreprises de recherche, colloques et séminaires notamment.

L'offre d'enseignement est enrichie de relations étroites avec d'autres UFR d'Université Paris Cité (UFR Études anglophones, notamment), ainsi que de collaborations extérieures avec des institutions d'envergure nationale (Cinémathèque française, Bibliothèque nationale de France) et avec l'École Normale Supérieure.

Les étudiants.es ont le choix entre 3 Itinéraires différents :

1. Itinéraire général : cet itinéraire, accessible à tou.te.s les étudiant.e.s admis.e.s en parcours « Études cinématographiques » combine une riche offre de séminaires et un travail de recherche, sous la supervision d'un enseignant-chercheur, dont l'aboutissement est la rédaction d'un mémoire à la fin de chaque année du Master.

2. Itinéraire « Pratique de Réalisation » pour 15 étudiant.e.s sélectionné.e.s sur dossier : cet itinéraire combine offre de séminaires (3 séminaires en M1 au lieu de 5 en itinéraire général), rédaction du mémoire sous la supervision d'un enseignant, et un atelier de réalisation de films documentaires, organisé par les Ateliers Cinéma. Cet itinéraire permet ainsi aux étudiants.es de s'initier aux enjeux et pratiques du cinéma documentaire, à travers un travail de réalisation cinématographique personnel, privilégiant la recherche et l'essai. L'atelier se déroule sur toute l'année et est validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Il accueille les étudiant.e.s de M1 et de M2.

3. Itinéraire « Archi Vives » pour 15 étudiant.e.s sélectionné;e.s sur dossier : cet itinéraire combine offre de séminaires (3 séminaires en M1 au lieu de 5 en itinéraire général), rédaction du mémoire sous la supervision d'un enseignant, et un atelier spécialisé conçu avec la Cinémathèque française et se déroulant en ses murs. Il articule recherches en archives, rencontres professionnelles et conférences-projections. Il permet aux étudiants d'associer dans une perspective professionnalisante, créativité et recherche, et ce, au sein d'une pensée du cinéma élargie aux multimédias et à l'action culturelle. L'itinéraire se déroule sur toute l'année, et il est validé à chaque semestre en lieu et place d'un séminaire. Il accueille les étudiant.e.s de M1 et de M2.

Le parcours bénéficie, à l'intérieur de l'UFR LAC, d'une proximité fructueuse
avec le parcours professionnel du master « Le documentaire écritures du monde contemporain », dont les enseignements sont en partie ouverts aux étudiant.e.s du master recherche., ainsi qu'avec la mention Lettres et Humanités parcours « Lettres, arts et sciences humaines » qui propose de nombreux enseignements pouvant intéresser les étudiant.e.s

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 février 2024

de cinéma (littérature générale et comparée, philosophie, théâtre, théorie littéraire et esthétique).

Vous trouverez dans l'espace étudiants du site de l'UFR, les **plannings** des réunions de rentrée, des cours et des examens, le calendrier de l'UFR, les **modalités d'évaluation** (MCC) ainsi que **l'actualité des formations**.

Ce programme universitaire fait partie de la Graduate School Arts, History & Humanities in Global Perspectives d'Université Paris Cité, liant des cours de master et doctorat à des laboratoires de recherche de pointe. La Graduate School vise à approfondir la compréhension des productions culturelles et des interconnexions au sein des sociétés passées et actuelles des continents européen, africain, américain et asiatique. En savoir plus >

OBJECTIFS

1. Prolonger et approfondir la formation initiée par la Licence d'études cinématographiques.
2. Former l'étudiant.e à la recherche scientifique avec la rédaction de deux mémoires (un en Première année de master, l'autre en Seconde année de master).
3. Découvrir les pratiques professionnelles liées au cinéma documentaire et à la valorisation des archives (Itinéraires « Réalisation documentaire » et « Archi Vives »).

COMPÉTENCES VISÉES

1. Consolider les connaissances de l'étudiant.e en histoire du cinéma, en théorie et esthétique du cinéma, analyse de films
2. Construire une réflexion argumentée à l'échelle d'un mémoire écrit, perfectionner ses techniques d'analyse
3. Développer une culture générale en sciences humaines (esthétique, histoire, philosophie, sociologie, anthropologie, etc.)
4. Maîtriser les outils de la recherche en études cinématographiques (bibliographie, archives, ressources documentaires, etc.)
5. Développer sa pratique et ses connaissances en réalisation audiovisuelle
6. Savoir conduire une recherche sur archives, expérimenter des formes et des formats, se positionner dans une interlocution professionnelle (métiers de la conservation et de la valorisation du cinéma et de la culture).

Programme

Admission

PRÉ-REQUIS

Maîtrise du français oral et écrit, solide culture générale et particulièrement en sciences humaines, capacité d'argumentation et de conduire un raisonnement, connaissance de l'histoire du cinéma et de ses techniques.

Droits de scolarité :
Les droits d'inscription nationaux sont annuels et fixés par le ministère de l'Enseignement supérieur de la Recherche. S'y ajoutent les contributions obligatoires et facultatives selon la situation individuelle de l'étudiant.

Des frais de formation supplémentaires peuvent s'appliquer au public de formation professionnelle. Plus d'informations ici.

Et après ?

POURSUITES D'ÉTUDES

20% des étudiants continuent les études :

1) soit en formation professionnalisante;

2) soit en thèse.

TAUX DE RÉUSSITE

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 février 2024

En 2015-2016 : 71% (Ce chiffre est un instantané qui ne prend pas en compte le fait que la scolarité du M1 ou du M2 peut se faire sur deux ans).

DÉBOUCHÉS PROFESSIONNELS

Titulaires du master « Cinéma, Documentaire, Médias », les étudiants sont dotés d'un haut niveau de qualification et peuvent envisager des débouchés dans la plupart des professions du secteur cinéma, audiovisuel, arts, culture, médiation culturelle, etc.

Contacts

Coordinateur pédagogique
Laetitia Robin
0157276353
laetitia.robin@u-paris.fr

Contact administratif
Centre de contact (Direction des Etudes et de la Formation)
01 57 27 65 67

Gestionnaire de candidatures
Severine Virgal
severine.virgal@u-paris.fr

En bref

Composante(s)
UFR Lettres, Art, Cinéma

Niveau d'études visé
BAC +5 (niveau 7)

Public(s) cible(s)
- Salarié - Profession libérale
- Étudiant
- Demandeur d'emploi

Modalité(s) de formation
- Formation continue
- Formation initiale

Validation des Acquis de l'Expérience
Oui

Formation à distance
Non

Langue(s) des enseignements
- Français

Capacité d'accueil
à voir selon la spécialité

Lieu de formation
Campus des Grands Moulins

Pour en savoir plus, rendez-vous sur > u-paris.fr/choisir-sa-formation

Informations non contractuelles. Les formations sont proposées sous réserve d'accréditation ministrielle délivrée tous les 5 ans.
Dernière mise à jour le 21 février 2024